

**Opération Enfant Soleil**  
**États financiers**  
**au 31 août 2019**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 17
Annexes	18 - 20



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 200  
140, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 5P7

T 418 647-3151

Aux administrateurs de  
Opération Enfant Soleil

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Opération Enfant Soleil (ci-après l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2019 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits d'activités et de projets dont il est impossible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme. Nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits d'activités et de projets, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 août 2019 et 2018, de l'actif à court terme aux 31 août 2019 et 2018, et des soldes de fonds aux 1er septembre 2018 et 2017 et aux 31 août 2019 et 2018. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Québec  
Le 5 décembre 2019

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A119912

## Opération Enfant Soleil

### Résultats

pour l'exercice terminé le 31 août 2019

	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	Fonds d'administration générale		Fonds social		Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Chiffre d'affaires</b>						
Dons de particuliers et de partenaires	12 474 319	12 077 219	285 681	291 451	12 760 000	12 368 670
Contributions du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	3 105 075	2 684 025			3 105 075	2 684 025
Contributions du MSSS pour le rapatriement de nouveau-nés	225 000	225 000			225 000	225 000
Contributions du MSSS aux fonds investis en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	231 297	119 281			231 297	119 281
Intérêts sur les placements	1 042 203	599 868			1 042 203	599 868
Produits des activités et des projets	5 494 142	4 282 669			5 494 142	4 282 669
	<b>22 572 036</b>	19 988 062	<b>285 681</b>	291 451	<b>22 857 717</b>	20 279 513
<b>Charges</b>						
Frais d'administration et de gestion (annexe A)	1 318 915	1 258 351	85 704	87 435	1 404 619	1 345 786
Frais de production (annexe B)	556 494	577 971			556 494	577 971
Frais de communication (annexe C)	180 081	228 971			180 081	228 971
Frais de développement et de partenariats (annexe D)	3 316 280	2 997 334			3 316 280	2 997 334
	<b>5 371 770</b>	5 062 627	<b>85 704</b>	87 435	<b>5 457 474</b>	5 150 062
Excédent des produits sur les charges avant frais d'appui au secteur pédiatrique et attributions	17 200 266	14 925 435	199 977	204 016	17 400 243	15 129 451
Frais d'appui au secteur pédiatrique (annexe E)						
Sensibilisation et information du public	1 091 899	1 041 867			1 091 899	1 041 867
Soutien des centres hospitaliers et des organismes	326 672	323 181			326 672	323 181
Excédent des produits sur les charges avant attributions	15 781 695	13 560 387	199 977	204 016	15 981 672	13 764 403
Attributions	15 041 632	13 049 987	204 018	317 293	15 245 650	13 367 280
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>740 063</b>	510 400	<b>(4 041)</b>	(113 277)	<b>736 022</b>	397 123

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## Opération Enfant Soleil

### Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 août 2019

	2019						2018	
	Investis en immobilisations corporelles et en actifs incorporels		Fonds d'administration générale			Fonds social	Total	
	Non affectés	Affectés au fonds de proximité	Affectés aux établissements de santé régionaux	Fonds capitalisés – dons planifiés		Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde des fonds au début	169 245	600 000	188 222	1 764 167	1 177 408	204 015	4 103 057	3 705 934
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(67 713)	1 937 383	(70 917)	(1 654 037)	595 347	(4 041)	736 022	397 123
Affectations internes – immobilisations corporelles et actifs incorporels	35 161	(35 161)						
Affectations internes – établissements de santé régionaux		(1 902 222)		1 902 222				
<b>Solde des fonds à la fin</b>	<b>136 693</b>	<b>600 000</b>	<b>117 305</b>	<b>2 012 352</b>	<b>1 772 755</b>	<b>199 974</b>	<b>4 839 079</b>	<b>4 103 057</b>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## Opération Enfant Soleil

### Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 août 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	736 022	397 123
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	31 811	26 004
Amortissement des actifs incorporels	35 902	45 736
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 4)	<u>309 701</u>	<u>(990 897)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>1 113 436</u>	<u>(522 034)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Dépôt à terme	(1 190 978)	
Immobilisations corporelles	(27 186)	(43 232)
Actifs incorporels	<u>(7 975)</u>	<u>(8 040)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 226 139)</u>	<u>(51 272)</u>
<b>Diminution nette de l'encaisse</b>	<b>(112 703)</b>	<b>(573 306)</b>
Encaisse au début	<u>10 394 491</u>	<u>10 967 797</u>
Encaisse à la fin	<u><u>10 281 788</u></u>	<u><u>10 394 491</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

**Opération Enfant Soleil**  
**Situation financière**  
 au 31 août 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	10 281 788	10 394 491
Débiteurs (note 5)	3 285 684	1 944 807
Attributions du MSSS aux fonds investis en immobilisations corporelles et en actifs incorporels à recevoir	429 977	411 274
Stocks	222 619	192 263
Frais payés d'avance	31 260	21 478
	<u>14 251 328</u>	<u>12 964 313</u>
Long terme		
Dépôt à terme rachetable, 1,35 %, échéant en octobre 2028	1 190 978	
Immobilisations corporelles (note 6)	114 518	119 143
Actifs incorporels (note 7)	22 175	50 102
	<u>15 578 999</u>	<u>13 133 558</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Créditeurs (note 9)	829 865	479 929
Attributions à payer	9 356 514	8 046 613
Attributions du MSSS à verser aux fonds investis en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	429 977	411 274
Apports reportés	123 564	92 685
	<u>10 739 920</u>	<u>9 030 501</u>
<b>SOLDES DE FONDS</b>		
Non grevés d'affectation	600 000	600 000
Grevés d'affectation d'origine interne (note 10)		
Investis en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	136 693	169 245
Affectés au fonds de proximité	117 305	188 222
Fonds capitalisés – dons planifiés	1 772 755	1 177 408
Affectés aux établissements de santé régionaux	2 012 352	1 764 167
Grevés d'affectation d'origine externe	199 974	204 015
	<u>4 839 079</u>	<u>4 103 057</u>
	<u>15 578 999</u>	<u>13 133 558</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

# Opération Enfant Soleil

## Notes complémentaires

au 31 août 2019

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de recueillir des dons ou des commandites pour améliorer la qualité des soins offerts aux enfants. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est conséquemment exempt d'impôts.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Comptabilité par fonds**

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Les produits et les charges afférents aux activités du fonds social sont présentés dans le fonds social, qui est le suivant :

##### *Fonds Josée Lavigueur*

Créé par l'initiative d'Énergie Cardio, le Fonds Josée Lavigueur est destiné à la promotion de l'activité physique et d'une saine alimentation chez les jeunes, pour aider à prévenir les problématiques causées par la sédentarité.

#### **Constatation des produits**

##### *Comptabilisation des apports*

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont comptabilisés au fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés au fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont comptabilisés au fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

# Opération Enfant Soleil

## Notes complémentaires

au 31 août 2019

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### *Comptabilisation des promesses de dons*

L'organisme constate les promesses de dons des corporations à titre de produits de dons, lorsque le montant à recevoir fait l'objet d'une confirmation du donateur et que l'encaissement du montant est raisonnablement assuré.

#### *Contributions du MSSS*

L'organisme comptabilise à titre de produits l'engagement du MSSS à contribuer aux projets qu'il réalise, et ce, à hauteur de 25 % des sommes nettes amassées, soit 3 105 075 \$ au 31 août 2019 (2 684 025 \$ au 31 août 2018). L'organisme s'engage à convenir avec le MSSS des projets qui pourront être soutenus.

Les contributions découlant de cette entente sont versées par le MSSS directement aux établissements. Il appartient alors à ces derniers de faire toutes les démarches et de satisfaire à toutes les conditions nécessaires au versement de ces contributions.

#### *Contributions du MSSS pour le rapatriement de nouveau-nés et contributions aux fonds investis en immobilisations corporelles et en actifs incorporels*

L'organisme comptabilise à titre de produits l'engagement du MSSS à contribuer aux projets qu'il réalise, et ce, à hauteur de 225 000 \$ pour des projets en matière d'équipement dans le cadre du maintien et du rapatriement de nouveau-nés en région, et de 250 000 \$ pour des projets en matière d'immobilisations à des fins pédiatriques. L'organisme s'engage à convenir avec le MSSS des projets qui pourront être soutenus.

Les contributions découlant de cette entente sont versées par le MSSS directement aux établissements. Il appartient alors à ces derniers de faire toutes les démarches et de satisfaire à toutes les conditions nécessaires au versement de ces contributions.

#### *Apports reçus sous forme de services et de biens*

Des bénévoles consacrent chaque année de nombreuses heures à aider l'organisme à assurer la prestation de ses activités. De plus, l'organisme reçoit des dons sous forme de services et de biens. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### **Actifs et passifs financiers**

#### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

# Opération Enfant Soleil

## Notes complémentaires

au 31 août 2019

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

L'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **Évaluation des stocks**

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

#### **Immobilisations corporelles et actifs incorporels**

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

#### *Amortissements*

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Équipement, mobilier et agencements	5 ans
Matériel informatique, logiciels et site Web	3 ans
Améliorations locatives	10 ans

#### *Réduction de valeur*

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

#### **Charges imputées au fonds social**

Les charges imputées au Fonds Josée Lavigneur correspondent à 30 % du total des sommes amassées.

#### **Attributions – centres hospitaliers**

L'excédent des produits sur les charges attribué aux centres hospitaliers en fonction de la convention (note 3) est comptabilisé à titre d'attributions à l'état des résultats dans l'année où les sommes sont amassées.

# Opération Enfant Soleil

## Notes complémentaires

au 31 août 2019

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### **Ventilation des charges**

L'organisme ventile une partie des charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'il a jugées adaptées à chaque type de charge et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges liées aux programmes « Sensibilisation et information du public » et « Soutien des centres hospitaliers et des organismes » sont ventilées au prorata du niveau d'activité des programmes. Les charges qui sont ventilées comprennent les salaires et charges sociales, les charges en lien avec le téléthon, les charges de communications et les frais d'administration.

### **3 - PARTAGE DE L'EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT ATTRIBUTIONS**

L'excédent des produits sur les charges avant attributions est partagé en fonction d'une convention intervenue entre le CHU de Québec – Université Laval, l'Hôpital Sainte-Justine, l'Hôpital de Montréal pour enfants et le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Selon la convention, une somme correspondant à 87 % de l'excédent des produits sur les charges avant attributions de la contribution du MSSS ainsi que de toutes formes de dons liés, déduction faite des dons planifiés devant être capitalisés selon les politiques de l'organisation, des sommes récoltées et destinées au Fonds Josée Lavigne, de la contribution du MSSS et des intérêts reçus des comptes en fiducie de chacune des fondations qui leur sont remis directement, sera attribuée aux fondations des centres hospitaliers selon les proportions suivantes :

	%
CHU de Québec – Université Laval	27,0
Hôpital Sainte-Justine	26,5
Hôpital de Montréal pour enfants	26,5
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	7,0

Une portion des attributions versées sont déposées et administrées dans un compte en fiducie ouvert par les fondations de chacun des centres hospitaliers. Les intérêts générés par ces comptes sont comptabilisés à titre d'intérêts sur les placements. L'excédent de 13 % sera attribué à des établissements de santé régionaux (hôpitaux, centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux et tout autre organisme reconnu par le MSSS, à l'exception des quatre grands centres mentionnés au paragraphe précédent).

L'excédent des produits sur les charges avant attributions qui n'est pas partagé sera attribué selon les décisions du conseil d'administration.

# Opération Enfant Soleil

## Notes complémentaires

au 31 août 2019

### 4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Débiteurs	(1 340 877)	475 315
Attributions du MSSS aux fonds investis en immobilisations corporelles et en actifs incorporels à payer	(18 703)	(130 719)
Stocks	(30 356)	(62 058)
Frais payés d'avance	(9 782)	16 376
Créditeurs	349 936	(417 403)
Attributions à payer	1 309 901	(913 802)
Attributions du MSSS à verser aux fonds investis en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	18 703	130 719
Apports reportés	30 879	(89 325)
	<u>309 701</u>	<u>(990 897)</u>

### 5 - DÉBITEURS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Promesses de dons à recevoir	2 913 584	1 600 825
Taxes à la consommation à recevoir	86 616	112 008
Intérêts courus à recevoir	285 484	231 974
	<u>3 285 684</u>	<u>1 944 807</u>

### 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement	89 043	75 546	13 497	15 908
Mobilier et agencements	27 395	12 716	14 679	18 432
Matériel informatique	131 473	105 098	26 375	18 244
Améliorations locatives	85 287	25 320	59 967	66 559
	<u>333 198</u>	<u>218 680</u>	<u>114 518</u>	<u>119 143</u>

### 7 - ACTIFS INCORPORELS

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels et site Web	505 697	483 522	22 175	50 102

# Opération Enfant Soleil

## Notes complémentaires

au 31 août 2019

### 8 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 150 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 1,00 % (4,95 %; 4,70 % en 2018) et est renégociable le 28 février 2020. Au 31 août 2019, le solde de cet emprunt est inutilisé.

### 9 - CRÉDITEURS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	<b>481 843</b>	104 335
Salaires et retenues à la source à payer	<b>348 022</b>	375 594
	<b><u>829 865</u></b>	<u>479 929</u>

### 10 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Selon la convention sur le partage de l'excédent (note 3), l'organisme alloue 13 % de l'excédent des produits sur les charges avant attributions à des hôpitaux régionaux selon certaines conditions et l'excédent non partagé, selon les décisions du conseil d'administration. L'excédent alloué pour lequel l'organisme n'a pas reçu de demandes de paiement est comptabilisé à titre d'affectations internes, de même que l'excédent non partagé qui sera attribué selon les décisions du conseil d'administration.

### 11 - DÉPENSES MINIMALES DE BIENFAISANCE

Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance, l'organisme doit répondre à des exigences concernant ses dépenses annuelles, soit les dépenses minimales de bienfaisance, en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Les dépenses minimales de bienfaisance sont un montant minimum calculé qu'un organisme de bienfaisance enregistré doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement de l'organisme. Au 31 août 2019, l'organisme se conforme aux exigences de l'Agence du revenu du Canada.

### 12 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats échéant jusqu'en 2027, à verser 1 453 438 \$, exclusion faite des clauses d'indexation d'impôts fonciers et autres, pour la location de locaux et pour l'utilisation de services. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 255 755 \$ en 2020, à 221 903 \$ en 2021, à 211 216 \$ en 2022, à 161 521 \$ en 2023 et à 157 533 \$ en 2024.

De plus, l'organisme fournit des lettres de garantie à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour l'obtention de licences dans le cadre de tirages d'une valeur de 500 000 \$ échéant en août 2020 (500 000 \$ en 2018), de 90 000 \$ échéant en août 2021 (82 000 \$ en 2018), de 80 000 \$ échéant en août 2020 (80 000 \$ en 2018) et de 10 500 \$ échéant en août 2020 (0 \$ en 2018).

# Opération Enfant Soleil

## Notes complémentaires

au 31 août 2019

### 13 - RISQUES FINANCIERS

Les risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

#### Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et les attributions à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

#### Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Le dépôt à terme porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

### 14 - ACTIVITÉS DE BIENFAISANCE

L'organisme estime qu'il consacre des montants de 1 091 899 \$ (1 041 867 \$ en 2018) à la sensibilisation et à l'information du public, et de 326 672 \$ (323 181 \$ en 2018) au soutien des centres hospitaliers et des organismes. L'annexe E présente le détail de l'ensemble de ces frais.

Conséquemment, le tableau qui suit présente l'investissement réalisé dans l'exercice de la mission de l'organisme et la proportion (pourcentage) que ces sommes représentent par rapport au total des produits au cours des deux derniers exercices.

#### Investissement en activités de bienfaisance

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	%	%
Sensibilisation et information du public	4,78	5,14
Soutien des centres hospitaliers et des organismes	1,43	1,59
Excédent des produits sur les charges avant attributions	<u>69,92</u>	<u>67,87</u>
	<u>76,13</u>	<u>74,60</u>

# Opération Enfant Soleil

## Notes complémentaires

au 31 août 2019

---

### **15 - BIENS ET SERVICES GRATUITS**

#### **Biens et services**

À la suite de ses efforts de sollicitation, l'organisme reçoit une quantité importante de biens et de services gratuitement. Pour la durée de l'exercice, il estime avoir reçu une valeur de 2 124 814 \$ (1 872 983 \$ en 2018) en biens et en services provenant de différents partenaires et fournisseurs.

#### **Bénévolat**

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme a recours aux services de nombreux bénévoles. Pour l'exercice, ces services totalisent 12 965 heures (20 971 heures en 2018).

Ces sommes, ainsi que celles relatives aux biens et aux services, ne sont pas comptabilisées aux états financiers.

### **16 - VENTILATION DES CHARGES PAR FONCTION**

Au cours de l'exercice, l'organisme a effectué une ventilation des charges entre les programmes « Sensibilisation et information du public » et « Soutien des centres hospitaliers et des organismes ». Ces charges, dont le détail est présenté à l'annexe E, ont été réparties entre les programmes selon un pourcentage estimé par la direction de l'organisme :

- Les salaires et charges sociales sont répartis en fonction du temps estimé consacré par les employés de l'organisme aux différents programmes;
- Les frais liés au téléthon (production, temps d'antenne, frais de voyage et de séjour des artistes, installations matérielles, etc.) ont été répartis à hauteur de 50 % pour chacun des deux programmes;
- Les frais de communications ont été affectés à hauteur de 60 % au programme « Sensibilisation et information du public » et de 40 % aux charges d'exploitation;
- Le total de tous les frais d'administration engagés par l'organisme a été réparti à hauteur de 15 % pour chacun des deux programmes.

# Opération Enfant Soleil

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 août 2019

	<b>ANNEXE A</b>	
	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b><i>FRAIS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</i></b>		
Salaires et charges sociales	801 117	767 238
Frais de réunion	16 781	10 359
Assurances	14 094	13 751
Compilation des dons	30 281	78 776
Frais de gestion des bénévoles	13 221	14 995
Frais de cartes de crédit	120 712	80 351
Frais de voyage et de séjour	19 601	17 667
Frais divers	103 659	84 299
Impression et fournitures	13 513	16 026
Intérêts et frais bancaires	98	130
Location d'équipement	8 192	7 601
Loyer	176 332	172 120
Poste et messagerie	21 585	14 738
Télécommunications	18 034	17 517
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	47 399	50 218
	<u>1 404 619</u>	<u>1 345 786</u>

	<b>ANNEXE B</b>	
	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b><i>FRAIS DE PRODUCTION</i></b>		
Assurance annulation	7 563	7 734
Frais de déplacement	22 275	21 930
Frais divers	3 250	4 182
Honoraires et charges sociales	54 204	56 716
Installations matérielles	32 526	35 042
Production	376 503	410 930
Télécommunications	3 446	2 801
Temps d'antenne	56 727	38 636
	<u>556 494</u>	<u>577 971</u>

# Opération Enfant Soleil

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 août 2019

	<b>ANNEXE C</b>	
	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b><i>FRAIS DE COMMUNICATION</i></b>		
Salaires et charges sociales	<b>95 011</b>	148 461
Frais de déplacement	<b>1 168</b>	768
Publicité et impression du matériel	<b>22 846</b>	21 731
Relations publiques et relations de presse	<b>15 674</b>	18 011
Temps d'antenne	<b>45 382</b>	40 000
	<b><u>180 081</u></b>	<b><u>228 971</u></b>

	<b>ANNEXE D</b>	
	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b><i>FRAIS DE DÉVELOPPEMENT ET DE PARTENARIATS</i></b>		
Salaires et charges sociales	<b>1 222 361</b>	1 113 390
Dépenses d'activités	<b>1 246 278</b>	1 053 640
Dépenses directes – partenariats et maison	<b>290 666</b>	323 038
Frais de déplacement	<b>45 355</b>	41 111
Temps d'antenne	<b>113 455</b>	100 000
Services professionnels	<b>398 165</b>	366 155
	<b><u>3 316 280</u></b>	<b><u>2 997 334</u></b>

# Opération Enfant Soleil

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 août 2019

	<b>ANNEXE E</b>	
	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>FRAIS D'APPUI AU SECTEUR PÉDIATRIQUE</b>		
<b>Sensibilisation et information du public</b>		
Production	376 504	410 930
Salaires et charges sociales	314 506	243 119
Temps d'antenne	124 801	98 636
Tournée des octrois	32 168	42 266
Honoraires et charges sociales	54 204	56 716
Installations matérielles	32 526	35 043
Publicité et impression du matériel	34 768	34 200
Frais de déplacement	24 143	22 918
Frais divers	25 567	22 759
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	10 157	10 761
Communications	23 511	26 398
Loyer	24 484	23 657
Poste et messagerie	2 434	1 696
Services professionnels	2 257	3 026
Télécommunications	2 874	2 883
Impressions et fournitures	2 396	2 451
Assurances	2 844	2 779
Location d'équipement	1 755	1 629
	<u>1 091 899</u>	<u>1 041 867</u>
<b>Soutien des centres hospitaliers et des organismes</b>		
Salaires et charges sociales	254 134	253 902
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	10 157	10 761
Loyer	24 484	23 657
Frais divers	22 652	18 300
Poste et messagerie	2 434	1 696
Services professionnels	2 257	3 026
Impression et fournitures	2 896	3 434
Télécommunications	2 874	2 883
Assurances	2 844	2 779
Location d'équipement	1 755	1 629
Frais de déplacement	185	1 114
	<u>326 672</u>	<u>323 181</u>